

Hutchison et d'autres, ont insisté sur ce point. Dans le cas de M. Quénu et dans celui de M. Jalaguier, l'infection ganglionnaire était limitée aux ganglions mêmes de la région du champ de l'opération. C'est la une raison qui peut expliquer l'absence ou tout au moins le retard considérable de la récurrence.

Une contre-indication du massage dans le traitement des fractures

Un mode de traitement des fractures qui est préconisé par plusieurs chirurgiens des hôpitaux, MM. Lucas-Championnière et Reclus, entre autres, ne peut avoir que beaucoup de valeur, aussi croyons-nous qu'il en a. Mais nous croyons aussi qu'il n'est pas applicable dans tous les cas, ce qui nous a été démontré par une malade entrée la semaine dernière dans le service de M. Verneuil, à l'Hôtel-Dieu.

Cette malade, âgée d'une cinquantaine d'années, très grande, très grosse et grasse, avait une fracture des deux os de la jambe, au quart inférieur. Le membre, très ecchymosé, avait environ 30 centimètres de circonférence à la cheville et au moins 55 ou 60 au mollet. La fracture datait de quarante-huit heures, et on l'avait traitée en ville par le massage. Une seule séance avait été faite, et n'avait eu aucun bon résultat. Comment pouvoir masser un membre aussi volumineux ? Songer à faire résorber le sang épanché était une utopie.

Il y avait, en outre, un grave danger dans le massage. Cette femme était diabétique, et on aurait pu craindre de voir survenir à bref délai la gangrène dans sa jambe. Heureusement il n'en fut rien.

La constatation du diabète chez cette malade a été faite d'une façon bien curieuse. M. Verneuil avait déjà été frappé de l'embonpoint de la malade ; en l'interrogeant, il apprit qu'elle avait souvent soif ; et en manipulant le membre, il ne provoquait aucune douleur, bien que la fracture ne remontât qu'à deux jours. Ce fut le fait qui le frappa le plus, d'autant qu'il l'avait déjà observé à la Pitié chez un diabétique qui, atteint depuis la veille d'une fracture des deux os de l'avant bras, gesticulait comme s'il n'eût eu aucune blessure.

Cette analgésie des plaies, des fractures est un signe qui doit attirer l'attention et faire songer au diabète.

L'examen des urines, fait par un élève du service, faillit donner lieu à une erreur. L'élève chercha l'albumine, et, comme il n'y en avait pas, il dit qu'il n'y avait rien. Rien fut compris comme glycose. Étonné, M. Verneuil fit chauffer de l'urine dans un tube à expérience avec la liqueur de Eehling et obtint immédiatement la réduction caractéristique.